

## À propos du CTIC

Le Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC) est un centre d'expertise national neutre et sans but lucratif dont la mission est de renforcer l'avantage numérique du Canada dans l'économie mondiale. Depuis plus de 30 ans, et avec une équipe de 110 spécialistes partout au Canada, nous fournissons des recherches prospectives, des conseils stratégiques pratiques et des solutions de développement des capacités pour les individus, les entreprises et le secteur public. Notre objectif est de faire en sorte que la technologie soit utilisée pour stimuler la croissance économique et l'innovation, et que la main-d'œuvre canadienne demeure concurrentielle à l'échelle mondiale.

## Le CTIC au Québec

Le CTIC a récemment lancé le programme « Changer le récit : Libérer le plein potentiel des entreprises appartenant à des femmes » afin de briser les barrières systémiques auxquelles sont confrontées les entreprises sociales appartenant à des femmes dans l'économie numérique. Cette initiative repose sur une stratégie de soutien écosystémique favorisant les entreprises appartenant à des femmes issues de groupes minoritaires. Le programme a démarré en octobre 2023 et continuera jusqu'à mars 2026.

Le programme du CTIC « L'apprentissage intégré au travail (AIT) » numérique est un outil permettant de combiner l'éducation formelle avec une expérience de travail pratique. Dans sa sixième année, l'AIT numérique du CTIC a facilité 319 stages d'étudiants au Québec en 2022-2023.

Le CTIC a également mené une étude de recherche afin de mieux comprendre certains dynamiques de travail associé à l'industrie émergente des véhicules électriques (VÉ) au Québec.

## Consultations pré-budgétaires 2024-2025

L'économie numérique du Québec est diversifiée, dynamique et bénéficie d'une des plus grandes grappes en IA et technologie créative au Canada. La province est reconnue comme l'un des meilleurs endroits pour investir dans l'IA, les technologies de la santé, les technologies durables et la fintech. La province est également un chef de file au Canada en matière de cyber sécurité. Cependant, la productivité, c'est-à-dire la valeur produite par heure travaillé dans la province, est basse. Ce retard de productivité est un problème pour l'ensemble de l'économie canadienne, mais il est particulièrement évident au Québec.

Selon le CTIC, le renforcement des capacités des entreprises afin qu'elles puissent accélérer leur croissance est une tactique essentielle pour remédier au déficit de productivité de la province.

En prévision du prochain budget, nous recommandons de considérer les tactiques suivantes :

**Modifier la culture peu orientée sur la prise de risque:** Une récente étude de la Fondation Rideau Hall établit un lien entre la réticence à prendre des risques et le retard de productivité partout au Canada. Les bénéfices de la prise de risque sont reconnus, mais l'exécution fait défaut, ce qui crée des points d'engorgement en matière d'efficacité avec de réelles incidences sur la croissance. Il n'existe pas de solution rapide pour changer la culture d'entreprise, mais des mesures tactiques peuvent être prises pour combler les lacunes les plus pressantes. Les entreprises qui prennent des risques calculés, qui testent en permanence de nouvelles approches et qui comprennent que l'échec fait partie intégrante de la voie du succès en affaires sont plus disposées à innover, croître et mettre leurs innovations sur le marché. Des programmes de formation qui améliorent la compréhension et la capacité des chefs d'entreprise et des gestionnaires à prendre des risques calculés, y compris des ateliers, des boîtes à outils et un apprentissage pratique, constituent une première étape en vue de bâtir une culture d'entreprise résiliente, productive et prospère au Québec. La formation « L'état d'esprit de l'industrie agile (LEDIA) » du CTIC illustre parfaitement ce potentiel. Cette formation a permis à des milliers de jeunes entreprises canadiennes de se familiariser avec ce genre de concepts.

**Favoriser l'investissement des entreprises dans la R et D** : L'investissement dans la R et D est essentiel pour favoriser la croissance des entreprises hautement performantes et pour accélérer le développement et la protection de la propriété intellectuelle nationale. Par effet de ricochet, les entreprises à l'origine de davantage de propriétés intellectuelles ont tendance à prospérer davantage. Par exemple, une étude du CTIC révèle que les petites et moyennes entreprises canadiennes qui développent et détiennent de la propriété intellectuelle ont trois fois plus de chances de faire croître leurs entreprises et quatre fois plus de chances de connaître un taux de croissance plus élevé que les autres. De plus, les structures de protection de propriété intellectuelle, qu'il s'agisse de brevets, de marques de commerce et de secrets commerciaux, fournissent la confiance nécessaire aux entreprises pour investir dans le développement de produits, sans peur que leurs innovations soient copiées ou exploitées par des concurrents. L'investissement public dans la R et D est absolument vital mais les entreprises québécoises doivent également renforcer leurs capacités internes, comprendre l'importance d'intensifier leur facteur d'innovation, développer et protéger la propriété intellectuelle, investir en toute confiance (et attirer d'autres investissements du secteur privé) dans la R et D. L'encadrement et le mentorat représentent des aides précieuses pour les entreprises. La création d'un consortium centré sur les pratiques exemplaires en matière de R et D, dont le développement et la protection de la propriété intellectuelle, peut permettre à l'écosystème au sens large de mettre en commun ses ressources, d'apprendre les uns des autres et de prospérer collectivement. De plus, faciliter le transfert de technologies et de connaissances d'établissements de recherche de classe mondiale vers les besoins opérationnels réels accélère l'application des innovations dans l'ensemble de l'économie et suscite l'intérêt d'investisseurs potentiels.

**Stimuler la commercialisation et l'accès aux marchés** : Il est essentiel que les entreprises québécoises accordent la priorité à la commercialisation, obtiennent et élargissent l'accès aux marchés internationaux. Les recherches du CTIC ont mis en lumière une réalité préoccupante: malgré le fait que les accords commerciaux internationaux sont extrêmement favorables au Canada; les entreprises canadiennes, incluant au Québec, ne maîtrisent pas suffisamment ces outils et ignorent comment et quand les utiliser. Il est essentiel de renforcer la capacité des entreprises au Québec afin qu'elles puissent mieux comprendre plus clairement les potentiels débouchés commerciaux. Les entreprises ont besoin d'un accès en temps opportun à des études de marché qui mettent au jour et regroupent avec précision les outils et les ressources disponibles (y compris les accords commerciaux), les marchés cibles et les opérateurs en place, les partenaires et les

distributeurs, les disponibilités de la main-d'œuvre, les besoins et les préférences des consommateurs, les considérations culturelles, et qui expliquent clairement les environnements réglementaires et besoins en matière d'établissement de rapports. Ces renseignements sont essentiels pour permettre aux entreprises québécoises d'élaborer des stratégies d'entrée et d'expansion sur le marché à la fois efficaces et résilientes, tout en instaurant des mesures incitatives pour stimuler de nouveaux investissements dans l'innovation.

### **Conclusion**

Il est essentiel de resserrer l'écart de productivité du Québec, de stimuler l'innovation, d'encourager la commercialisation et d'élargir l'accès aux marchés afin de favoriser la résilience et la compétitivité de l'économie québécoise. Nous vous remercions, ainsi que le Comité, de l'attention que vous portez à nos recommandations.

Namir Anani, P.Eng.  
Président directeur-général  
[n.anani@ictc-ctic.ca](mailto:n.anani@ictc-ctic.ca)